



Abjat le 29 février 2024

## **LETTRE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE AUX ABJACOIS ET ABJACOISES**

Chers (ères) administrés (ées)

La nouvelle équipe municipale souhaite se présenter et vous faire part de ses objectifs :

Tout d'abord nous souhaitons mettre en œuvre un programme d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux notamment dans le but de diminuer les consommations énergétiques (électricité, gaz, fuel...) Ces travaux pourront comprendre des aménagements concourant à la diminution des consommations énergétiques (isolation...) mais également à favoriser la production d'énergies renouvelables. (Solaire, thermique, photovoltaïque, bois énergie...)

-Un autre sujet nous tient à cœur : c'est la voirie. Si l'entretien de nos voiries « routières » est un poste important de dépenses, que nous continuerons à mobiliser annuellement, nous nous efforcerons de garder et renforcer l'accessibilité de nos chemins ruraux. Les chemins ruraux sont une chance pour notre commune ; ils participent à la valorisation de notre patrimoine et à la pratique des activités de pleine nature. Nous établirons un programme de réhabilitation qui pourra se traduire par des chantiers « collectifs » et bien sûr « conviviaux ».

L'attractivité, la vie sociale, économique, entrepreneuriale et associative de notre commune sont des enjeux importants et à cette fin, nous souhaitons impliquer plus encore nos concitoyens dans la dynamique de notre commune. Le Conseil Municipal a décidé de la création de commissions « extra-communales ». Ces commissions, animées et présidées par un conseiller délégué, auront pour vocation d'associer les habitants aux réflexions liées à la mise en œuvre d'une politique d'attractivité et de qualité de la vie à Abjat sur Bandiat.

Dans ce cadre les habitants, associations et élus sont vivement encouragés à participer aux réflexions préalables à la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de Communes du Périgord-Nontronnais.

Enfin, l'équipe municipale poursuivra les actions déjà engagées. De nombreux projets sont programmés. Nous « prioriserons » selon les enjeux et les moyens que nous pourrions mobiliser : finaliser l'objectif de réalisation de logements locatifs « Maison André Gai », réaménagement du centre de secours et des ateliers municipaux...

Bien d'autres choses encore, fruits de nos réflexions communes nous attendent.

Le Conseil Municipal sera le lieu où prendront vie débats, échanges et décisions.

Pour l'équipe municipale,  
Le Maire  
Fabrice CHATEAU

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**Permanence du Maire (à compter du 15 mars) : les vendredis de 9 h à 12 h 30**

**Pour un rendez-vous mercredi après-midi ou vendredi après-midi, appelez la Mairie : 05 53 56 81 08**

**Si vous souhaitez recevoir des informations concernant les actualités de la commune,  
vous pouvez vous faire inscrire sur notre mailing en appelant la Mairie**